



Jeudi 10 août 2017

Incendie à la Mérindole entre Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer : point de situation à 19h30 CP n°1

Un incendie s'est déclaré à la Mérindole dans les Bouches-du-Rhône, ce jour à 18h25, entre la commune de Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer, plus de 8 hectares ont déjà été parcourus par le feu.

Monsieur Yves ROUSSET, Préfet des Bouches-du-Rhône délégué pour l'égalité des chances a activé une cellule de suivi en préfecture.

1 | Point de situation à 19h30

- 250 pompiers sont sur place avec 10 groupes d'intervention feux de forêts, 9 canadiens, 1 dash, 2 trackers et 2 hélicoptères bombardiers d'eau.
- Aucune évacuation n'a été décidée, cependant certains habitants et des campeurs ont préféré s'éloigner de la zone concernée par précaution.

2 | Évolution prévue et enjeux

L'incendie continue de se diriger vers Port-de-Bouc, 50 hectares sont concernés. Tous les moyens sont mis en œuvre pour endiguer la propagation du feu.

Le vent va se renforcer dans la soirée et demain.

3 | Consignes de comportement

Devant les risques associés à cette alerte, le Préfet rappelle les consignes de comportement :

- Éviter la zone d'opérations
- Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers ;
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur, les éloigner si possible du bâtiment ou les plonger dans une piscine ;
- Pour éviter une explosion :
 - Rentrer dans le bâtiment le plus proche, un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri ;



- Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air ;
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées, etc.). Arrêter la ventilation, la fumée arrive avant le feu ;
- Suivre les instructions des pompiers, ils connaissent le danger ;
- Ne jamais s'approcher à pied ou en voiture d'un feu de forêt ;
- Rentrer les tuyaux d'arrosage, ils serviront après le passage de l'incendie ;
- Garder son calme, les services de secours arrivent.

Site internet la Préfecture des Bouches-du-Rhône : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>